

LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DES MASCAREIGNES



Barème d'honoraire 2026/2027
Honoraires TTC selon TVA en vigueur (8,5%)

HONORAIRES TRANSACTION VENTES

PRIX DE VENTE NET VENDEURS	HONORAIRES
Pour toutes transactions	5%

HONORAIRES TRANSACTION LOCATIVES*

*Location d'habitation à l'année nue ou meublée

A LA CHARGE	HONORAIRES	
Du propriétaire	8,5% du loyer annuel TTC charges comprises.	
Du locataire	Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail.	8€ TTC / M ²
	Honoraires de réalisation de l'état des lieux.	3€ TTC / M ²

PRESTATION INCLUSES DANS NOS HONORAIRES

Propriétaire :	Locataire :
<ul style="list-style-type: none">- Promotion du bien- Recherche de locataires- Visite des candidats locataires- Visite du preneur, conseils et assistance pour la constitution du dossier de location du preneur.	<ul style="list-style-type: none">- Visite du bien- Conseils- Aide à la constitution du dossier de location.

HONORAIRES GESTION

6,9% TTC sur les sommes encaissées

AVIS DE VALEURS POUR NOTAIRES, AVOCATS

200€ TTC